



# VILLEMUISSON, VILLE FLEURIE

CONCOURS ORGANISE PAR LA COMMUNE

LES PRIX SERONT REMIS LE 13 JUILLET 2019

AU COURS DE L'APERITIF

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 24 MAI 2019 (date limite)

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE.....

TEL..... COURRIEL .....

Passage du jury à votre adresse entre le lundi 3 et vendredi 7 juin 2019 sur RDV

Le jury (Conseillers Municipaux et Association Villemoisson en Fête) déterminera les gagnants du concours Villemoisson, Ville Fleurie, en fonction de plusieurs critères et de modèles de fleurissement (bohème, zen, ...). Fleurs, semis et bons d'achat, offerts par **botanic®** récompenseront participants et gagnants.

Et les photos seront exposées à la Mairie, afin de conserver le souvenir de cette magie des couleurs et des parfums pendant l'hiver.

Soyez très nombreux à participer pour que notre village révèle tout son charme.

Opération soutenue par



**botanic® BRETIGNY SUR ORGE**  
Chemin de la Norville - ZAC de la Maison Neuve  
91220 BRETIGNY SUR ORGE TEL : 01.60.85.24.00

# VILLEMORISSON, VILLE FLEURIE

## Règlement du Concours 2019 Villemoisson, Ville Fleurie



### **Art. 1 Objet du Concours Villemoisson, Ville Fleurie**

Placé sous le signe de l'environnement, ce concours organisé par la Commune a pour objectif de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement de notre cadre de vie. Il est ouvert à tous les résidentiels Villemoissonnais (es) et se veut un facteur de valorisation des jardins naturels (sans produit phytosanitaire).

### **Art. 2 Organisation, Inscription et catégorie**

L'organisation du concours est assurée par la commune de Villemoisson sur Orge. Le Maire désigne les membres du jury au sein du conseil municipal et de l'association Villemoisson en Fête – 5 personnes minimum. Le jury effectuera un passage entre le 3 juin et le 7 juin 2019. Il est chargé d'établir un classement dans chaque catégorie et il est le seul juge de l'attribution des prix.

- La participation à ce concours est gratuite, et ouverte aux habitants de Villemoisson, exceptés les membres du jury et leur famille, les membres du Conseil Municipal et les membres directs de leur famille, les professionnels de l'horticulture et des jardins ainsi que leur famille.
- Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la Mairie : [www.villemoisson.fr](http://www.villemoisson.fr)
- **Les inscriptions seront closes le 24 mai 2019.**

### **Art. 3 Critères de sélection**

Le jury établit le palmarès après la visite de tous les inscrits en se basant sur une grille de notation préétablie pour évaluer le plus objectivement les différentes réalisations. Il appréciera les efforts des candidats et tiendra compte :

- ♥ de la vue d'ensemble (entretien, aspect, propreté)
- ♥ de la qualité et de la quantité des décorations florales (harmonie des couleurs, répartition harmonieuse)
- ♥ de l'entretien général (respect des principes du développement durable)

### **Art. 4 Remise des prix, photos**

**En partenariat avec BOTANIC, les prix seront remis aux gagnants sous forme de bons d'achat  
13 juillet 2019 à l'heure de l'apéritif au Parc des Erables**

Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leurs jardins sur rues, balcons et jardins intérieurs soient réalisées par les membres du jury. Ils autorisent leur publication lors de la projection d'un diaporama pour la remise des prix et pour l'exposition photo dans la Mairie pendant la saison d'hiver. Il s'agit seulement d'un concours convivial, qui permettra d'améliorer l'esthétique de notre commune et s'habituer à entretenir nos jardins naturels (sans produits phytosanitaires).

### **botanic® BRETIGNY SUR ORGE**

Chemin de la Norville - ZAC de la Maison Neuve  
91220 BRETIGNY SUR ORGE

TEL : 01.60.85.24.00



L'attachement commun, entre l'enseigne savoyarde botanic et notre ville, pour une terre « Zéro Pesticide », nous a conduits à un partenariat pour l'opération Villemoisson, Ville Fleurie.

Comme une promenade en pleine nature, vous pouvez découvrir dans cette jardinerie, toute une gamme de produits bio et naturels destinés à :

- ♥ Notre jardin naturel (semences bio, légumes anciens, mini-potager, fourche écologique et outils ergonomiques)
- ♥ Notre bien-être (phytothérapie, rencontre avec une naturopathe)
- ♥ Notre alimentation (fruits et légumes de saison, frais et bio)
- ♥ Nos animaux (nourriture et soins appropriés pour nos chiens, chats, poules, poissons...)

Vous rencontrez des conseillers (ère)s expérimenté (e)s et une naturopathe. Vous trouvez des solutions naturelles pour remplacer vos pesticides.